



## Litige avec propriétaire menaçante et violente physiquement

Par **Maevaoucomcaaa**, le **07/12/2017** à **18:36**

Bonjour à tous,

Je suis extrêmement choquée et révoltée du comportement de mon ancienne propriétaire , je suis désolé pour ce long message, mais j'aimerais avoir votre avis.

J'ai habité 4 ans son logement, nous avons été en litige une première fois à propos d'une réparation de ballon d'eau chaude.

En gros, les deux premières années je me suis plainte à deux reprises d'un problème de gros manque de pression d'eau chaude ( ballon individuel électrique )que je trouvais anormalement faible.

Elle me disait simplement que le ballon était récent et qu'il n'y avait pas de raison qu'il ne fonctionne plus.

La troisième année j'en était venu à n'avoir qu'un filet d'eau chaude à mon robinet de douche, je suis devenu beaucoup plus insistante sur 2 mois je l'ai appelé 2 fois... toujours rien... Elle n'a réparé que lorsque je lui ai envoyé un recommandé de mise en demeure de faire les travaux( et je n'ai payé que 50 % du loyer pendant 2 mois, et dès que le problème a été réglé j'ai a nouveau versé l'intégralité du loyer )

( sachant qu'elle m'envoyé son mari - que j'ai reconnu- en faisant semblant qu'il s'agissait d'un plombier, elle m'a menacé de mettre fin au bail si je n'étais pas contente, elle m'a menacé aussi " je connais des gens aux placés je serai vous je ne chercherai pas d'histoire avec moi parce que ca va très mal finir pour vous ... vous n'êtes qu'une vieille fille etc)

Finalement une autre personne est venu et a changé mon ballon d'eau chaude, qui était en effet plein de calcaire)

Je vous promet que je n'ai jamais eu un retard de loyer, elle m'en a beaucoup voulu aussi d'avoir pris un chat dans l'appartement ( menace également de me faire expulser du logement pour cela )

Bref, hier soir à 19h se déroulé mon état des lieux de sortie.

J'ai voulu y aller seule car j'ai 28 ans et j'estime savoir me défendre verbalement, surtout que je sais que je n'étais pas en tord et que je savais très bien lui répondre, je ne pensais pas que physiquement j'aurai à craindre.

1H30 avant mon état des lieux, elle m'a appelé pour me réclamé le versement du mois de novembre...

Je lui ai dit que le versement de Novembre avait bien été effectué; ce qu'elle a confirmé, mais en me disant que le versement effectué le 4 novembre était pour le mois d'octobre... Alors que j'ai toujours payé en début de mois pour le mois à venir, j'ai d'ailleurs mes quittances qui le prouvent.

Bref, ils sont venu à trois à l'état des lieux ( elle, la cinquantaine, sa fille, et son beau fils , environ mon age et leur bébé en couffin ) de mon coté j'étais donc seule.

A partir de là , ils ont commencé à faire le tour de l'appartement en essayant de trouver le moindre truc abimé ( sachant que c'est un appartement en sous pente dans une ancienne maison de 1900... Aucune isolation, le bac a douche a été complètement bricolé avec plein de joint silicone de 10 cm d'épaisseur jusqu'à la faïence, et lors de mon entrée 1 des 2 portes de douche était déjà tombée, la deuxième est tombée en 4 ans d'occupation vous vous en doutez bien , l'installation était vraiment bricolé je ne sais pas comment vous expliquer mais je pense que la personne qui a fait cette douche en était à son coup d'essai) , il manquait un petit rideau de placard d'étagère qui était délavé que j'avais mis à la poubelle il y a bien longtemps, une baguette de lambris décollée, et un volet de velux qui est bloqué au milieu du velux et qui ne fonctionne plus... voila pour les choses que j'avais " dégradés" ou plutôt qui étaient déjà bien usé et abimé et qui se sont détérioré car mal installé dès le début et vétuste pour la plupart )

Ils me criaient dessus en me menaçant continuellement et en y prenant un malin plaisir, que ca n'allait pas se passer comme ca etc, que j'allais payer les réparations de tout, qu'il voulait un chèque pour le loyer de novembre + la taxe d'ordure ménagère de 130€ + le 5 jours du mois de décembre.

Je leur ai dis que je ne leur verserai aucun chèque, que j'étais à jour de mes loyers, et que je les autorisait à déduire la taxe d'ordure ménagères et les 5 jours de décembre de mon dépôt de garantie.

Voyant que plus cela allait plus ils étaient contre moi, j'ai voulu partir, leur laisser les clefs, dire au revoir à mon dépôt de garantie, mais qu'il me fiche la paix...

A partir de là , c'est devenu la guerre;

Pour sortir de mon appartement il faut passer par un escalier privatif qui me ramène au parties communes.

La propriétaire s'est mise en travers de l'escalier, j'ai voulu passer quand même les deux autres m'ont attrapé et reculé

La propriétaire à attrapé une cale en bois dans l'escalier pour la brandir vers moi, ses enfants se sont interposé... elle m'a tapé très légèrement avec, plus pour m'intimider que pour me faire mal je pense.

La dessus j'ai voulu appeler la police, et elle a dit "non, moi je les appel" ... Je l'ai entendu directement dire " bonjour monsieur le gendarme je vous avez prévenue que je faisais un état des lieux ca se passe mal merci de venir "

A encore 2 / 3 reprises, sous leurs cris et reproches non fondé et voyant qu'ils prenaient un malin plaisir à me pourrir, j'ai à nouveau voulu partir du logement; elle me bloquait toujours le passage, a me tenant les bras et en me poussant violement, sa fille et son beau fils se mettaient avec elle et me tenaient les bras et me reculé... bref une catastrophe

La dessus j'ai appelé moi même la police ( qui n'en avait fichtrement rien a faire de mon état des lieux, ce que je peux comprendre )

Le policier en ligne a demandé à lui parler ( la dessus, elle lui a dit que je n'avais pas fait le ménage et saccager l' appartement, et que je voulais la pousser dans les escaliers, ce qui n'est pas vrai )

Quand j'ai repris le téléphone, le policier m'a dit qu'il avait dit à la propriétaire de faire l'état des lieux par huissier et qu'elle était d'accord.

Sauf qu'elle me bloquait encore la sortie

Mais j'ai été plus maline, j'ai demandé au policier de rester au téléphone le temps que je sorte de l'appartement, pour ne plus qu'elle me bloque et s'interpose elle, sa fille et son beau fils, elle a fait un tête vraiment dégoutée quand elle a vu qu'elle ne pourrait tout de même pas s'interposer alors que j'avais la police au téléphone ( de son cote, je pense qu'elle avait juste fait semblant d'appeler la police d'ailleurs) mais malgré ca elle commençait à descendre derriere moi j'ai du courir ( ils avaient d'ailleurs fermé le verrou à clef, elle l'avait demandé a sa fille en entrant dans l'appartement et d'ailleurs à partir de là déjà j'ai su que ca allait mal se passer )

Bref j'ai courru je suis partie en courant et ils ne m'ont finalement pas poursuivi, je suis arrivé dans mon nouvel appartement tremblante et aux bord des larmes

Je ne sais pas quoi faire.

J'avais regardé les compteurs avant l'état des lieux, ils ont maintenant les clefs, aucun état des lieux n'a été fait, est ce que je risque quelque chose?

J'aimerais ne plus jamais les revoir, et tampus s'ils gardent le reste de mon dépôt de garantie ....

Par huissier ce serai à moi de payer, je trouve cela injuste, et je n'ai pas d'argent à mettre la dedans et cela veut dire les voir à nouveau..

Et en même temps s'ils s'en sortent comme cela tout simplement avec autant de violence physique et verbales à tant de reprises au cours de ma location sans être puni... Je ne trouve pas cela juste.

Qu'en pensez vous ?

Quels sont mes recours?

Est ce qu'une photo daté du 6 décembre avec les relevés de compteurs, sachant que mon préavis devait s'arrêter le 6 décembre d'après mon recommandé, est ce suffisant pour justifier l'arrêt de mes consommations?

Merci d'avance à ceux qui auront lu, j'espère avoir des retours car je trouve cela inadmissible un comportement comme cela entre adulte !